

MAF : « 8 mois de prison ferme »

Le 14 juin 2020

Le vendredi 12 juin 2020, le tribunal correctionnel d'Évry-Courcouronnes condamnait une détenue de la MAF de Fleury-Mérogis par 8 mois de prison ferme pour sa tentative d'évasion avortée, en date du 2 novembre 2019.

Pour rappel, cette détenue avait brisé la fenêtre de sa cellule dépourvue au moment des faits de barreaux pour se retrouver à l'extérieur au niveau du glacis. Puis, elle a essayé d'escalader le grillage équipé de concertinas. L'équipe d'intervention pénitentiaire constituée mettra en échec ses intentions de « libération anticipée ».

Ainsi lors de l'audience, l'expert mettait en évidence une détenue impulsive et très défavorablement connue de la détention où l'administration pénitentiaire rapporte près de **34 comptes rendus d'incidents ainsi que 7 passages en commission de disciplines.**

L'ensemble de ces faits d'armes en détention ainsi que sa personnalité ont certainement pesé sur la sanction pénale.

Par ailleurs, nous constatons que depuis nos différents communiqués où **Force Ouvrière** avait dénoncé des carences sécuritaires que des travaux d'amélioration et de renforcement de **la sécurisation passive et active** ont été effectués et devront se poursuivre sur l'ensemble de notre établissement.

Le bureau local Force Ouvrière souhaite que les personnels pénitentiaires tous grades et corps confondus soient davantage mis à l'honneur par notre administration quand ils font preuves d'abnégation, de courage et d'exemplarité dans l'exercice de leurs fonctions.

Le bureau local